

Politique des Espaces naturels sensibles





Espaces naturels sensibles : les missions du Département de l'Essonne

Depuis la loi du 18 juillet 1985, les Départements définissent et mettent en œuvre une politique en faveur des Espaces naturels sensibles (ENS). Ces sites se caractérisent par leur richesse écologique et paysagère d'une part, et par leur accessibilité au public d'autre part.

L'objectif premier du Département est de préserver la nature et le cadre de vie des Essonniens, notamment grâce à ses missions liées à :

- la connaissance du patrimoine naturel local, par le recensement de la faune et de la flore ;
- la protection des milieux naturels, en étant acteur de la maîtrise foncière et d'usage de ces espaces ;
- la gestion et la mise en valeur des sites grâce à des opérations de réhabilitation, d'aménagement et d'entretien ;
- la sensibilisation, par le biais d'actions de médiation (ateliers, expositions, visites guidées) vers tous les publics ;
- l'accompagnement et le soutien aux initiatives locales, et ce, grâce au maillage tissé entre les différents partenaires publics et privés.

En 2011, le Conseil départemental de l'Essonne a voté le Schéma des ENS pour la période 2012-2021. Ce document cadre les objectifs de réalisation pour mener à bien la politique départementale en faveur des ENS.

Ce rapport d'activité présente ainsi les principales opérations menées en 2020 par le Département, en particulier au travers du Conservatoire des ENS, service dédié au suivi de cette politique.



SOMMAIRE

Bilan foncier et périmètres ENS / **p.4**

Bilan financier / **p.5**

Expertise scientifique et technique / **p.6**

Principaux travaux de gestion et d'aménagement / **p.8**

Accompagnement technique et partenariat / **p.11**

Pédagogie et communication / **p.13**

Le Conservatoire départemental
des Espaces naturels sensibles / **p.19**

Bilan foncier et périmètres ENS

> Bilan des acquisitions

En 2020, plus de **80 ha** ont été acquis dans le cadre de la politique des Espaces naturels sensibles, dont le marais des Gravelles à Étréchy pour 69 ha. Le patrimoine départemental ENS atteint désormais les 1 700 ha au total.

> Recensement des Espaces naturels sensibles en Essonne (traduit l'intérêt écologique d'un site, et autorise le soutien technique et financier du Département au titre de sa politique ENS) :

49 900 hectares, dont 160 hectares supplémentaires en 2020.

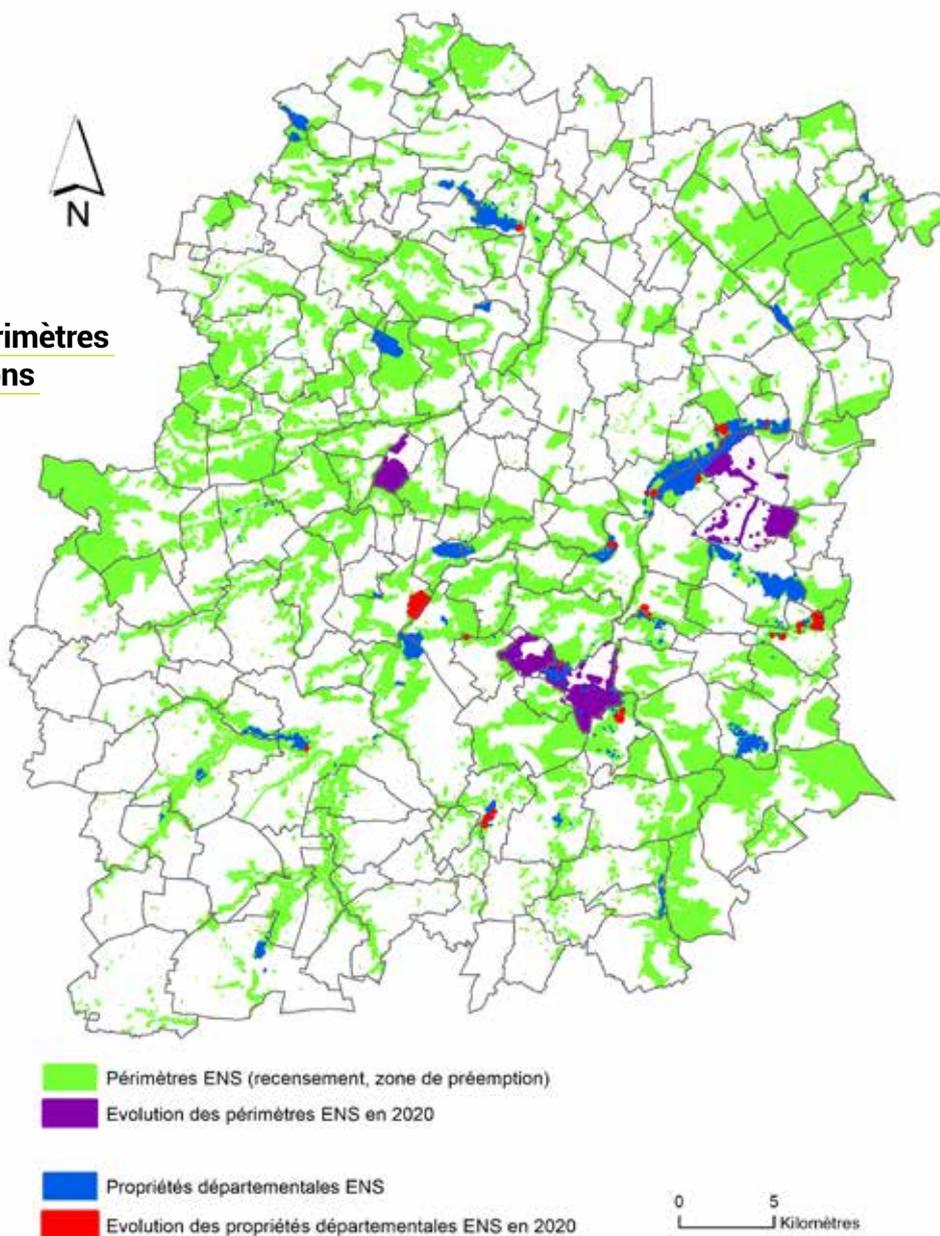
> Droit de préemption ENS (permet d'acquérir en priorité des espaces naturels) :

13 850 hectares, dont 90 hectares supplémentaires en 2020.



Récemment acquis, le marais des Gravelles sera prochainement aménagé pour accueillir le public à la découverte d'une faune et une flore typiques des zones humides. Photo © J. Figea, Département de l'Essonne

Évolution des périmètres ENS et acquisitions du Département en 2020



Bilan financier

La Taxe d'aménagement des espaces naturels sensibles (TAENS) s'applique sur les opérations de construction, de reconstruction et d'agrandissement des bâtiments.

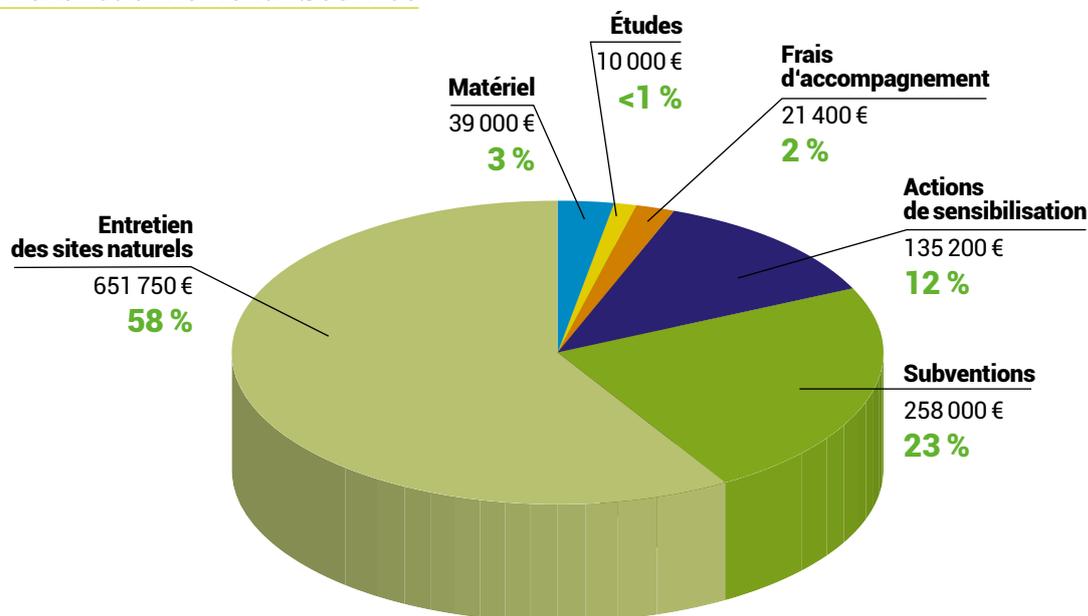
En Essonne, la part départementale de cette taxe a été instaurée par délibération du Conseil départemental le 21 novembre 2011. Dans le cadre de la politique des ENS, les actions du Département en faveur du patrimoine vert sont financées par ce produit fiscal. Son taux a été fixé en Essonne à 2,5 % à compter du 1^{er} janvier 2017. Par ailleurs, une part de cette taxe est affectée au Conseil d'architecture,

d'urbanisme et de l'environnement de l'Essonne (CAUE 91). En 2020, cette part s'élève à 750 000 €.

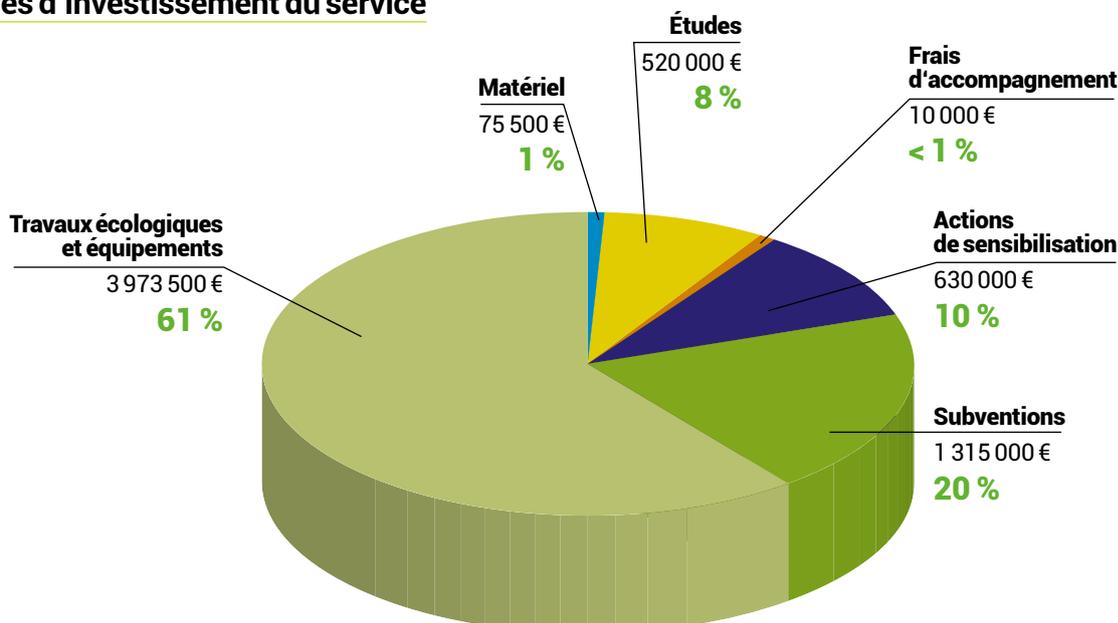
Recettes de la TAENS 2020 14 874 831 €

Ces recettes sont ensuite utilisées pour les besoins du service (cf ci-dessous), mais également pour toute autre dépense liée à la politique ENS (salaire des agents, communication, outils informatiques, maintenance de bâtiments tels que la Maison départementale de l'Environnement de Montauger, acquisitions foncières...).

Dépenses de fonctionnement du service



Dépenses d'investissement du service



Contributions du CBNBP

Dans le cadre de la convention pluriannuelle avec le Conservatoire botanique national du bassin parisien (CBNBP), l'inventaire floristique de plusieurs sites naturels essonniers (départementaux ou communaux) est dressé annuellement. En 2020, plusieurs ENS (site de la Justice à La Ferté-Alais, l'Isle rouge à Écharçon, le Coteau des Brettes à Villabé...) se sont illustrés par leurs diversités floristiques exceptionnelles.

Par ailleurs, la réalisation des plans de conservation de la flore en Essonne se poursuit. Ce sont désormais 10 espèces patrimoniales qui disposent de ce document pour lesquelles, annuellement, des porter à connaissance sont transmis aux propriétaires des sites afin de les accompagner dans leur gestion et préservation.



Espèce protégée régionale, le Silène visqueux (Viscaria vulgaris) a été observé en 2020 dans les secteurs boisés de Milly-la-Forêt et Boutigny-sur-Essonne

Enfin, une nouvelle formation botanique sur le thème des espèces exotiques envahissantes a été réalisée pour permettre aux agents du CENS d'identifier ces plantes problématiques.



L'Hydrocotyle est une plante envahissante qui impacte depuis peu la biodiversité du cours de l'Essonne à Montauger

58 études menées en 2020

Suivi temporel des oiseaux sur les marais de la vallée de l'Essonne

Encadré par le Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux (CRBPO), le programme de Suivi temporel des oiseaux communs (STOC) "capture" consiste à réaliser annuellement 3 séances de baguage, au printemps, sur un site prédéfini. Le marais de Misery, situé au cœur des marais de la vallée de l'Essonne, a été choisi pour accueillir ce programme qui permettra de suivre l'évolution des populations d'oiseaux, notamment ceux qui nichent dans les roselières. Cette première année a permis de capturer et de baguer 124 oiseaux de 21 espèces différentes. Ces bons chiffres, comparés à l'échelle nationale, démontrent d'ores et déjà la richesse de ce marais essonnien.



Le baguage reste à ce jour la technique la plus éprouvée pour assurer un suivi individuel des oiseaux

© J. Daubignard, Département de l'Essonne

Étude pour la création de gîtes touristiques à la Ferme de Montauger

Afin de valoriser le bâti présent sur le site de la Ferme de Montauger, le Département réfléchit à la création de 3 gîtes, voire d'hébergements insolites. Une étude d'opportunité et de faisabilité a été initiée avec l'appui d'Essonne Tourisme. Ce projet vise à renforcer l'attractivité territoriale du nord-est de l'Essonne et l'écotourisme.

Étude historique sur le Moulin d'Écharcon

De manière à disposer de données sur la valeur patrimoniale des lieux, le Département a conduit une étude permettant de comprendre l'évolution de cet ancien site industriel (papeterie) au fil des siècles. Ces informations permettront d'engager une réflexion sur le devenir de cette propriété.



Vue comparative de l'ancienne papeterie d'Écharcon (1900 et 2020)

Lancement du projet culturel de territoire "Dans les pas des derniers chasseurs-cueilleurs du sud de l'Île-de-France"

Piloté par la Direction régionale des affaires culturelles, le projet vise à fédérer et valoriser les sites préhistoriques exceptionnels bordant la Seine, en Essonne et en Seine-et-Marne : ces sites offrent

un témoignage inestimable sur la vie des derniers chasseurs-cueilleurs de l'époque magdalénienne (12 000 ans). À ce titre, le Département est pleinement engagé dans la préservation et la poursuite des recherches sur son territoire, notamment par l'administration et l'animation du site d'Étiolles, ou encore des différents abris ornés situés sur les ENS.

Ce projet a trois objectifs : préserver ces gisements exceptionnels, consolider le travail des chercheurs, et valoriser ce patrimoine auprès d'un large public dans le cadre d'un projet culturel de territoire construit en partenariat avec les collectivités.



Fouilles sur le site archéologique à Étiolles

Et quelques études et diagnostics menés par les bureaux d'études du Conservatoire départemental des ENS...

- > Plan de gestion des marais de la Basse vallée de l'Essonne (50 000 €)
- > Plan de gestion du Domaine départemental des Coudrays - Étiolles (25 000 €)
- > Étude historique de la forêt départementale de la Barre - Étrechy/ Morigny-Champigny/ Auvers-Saint-Georges (20 000 €)
- > Étude pour l'installation d'un observatoire - Étangs de Vert-le-Petit (16 000 €)
- > Étude pour la restauration du fonctionnement hydraulique des marais de Fontenay - Fontenay-le-Vicomte (56 000 €)
- > Étude sur les chauves-souris de la champignonnière d'Étampes (10 000 €)

Principaux travaux de gestion et d'aménagement

4 nouveaux Espaces naturels sensibles aménagés pour l'accueil du public

3 sites annexes au Domaine départemental de Montauger restaurés

11 sites départementaux réhabilités (suppression de cabanons, désamiantage, dépôts sauvages...)

1 nouvel itinéraire départemental de randonnée comprenant 6 boucles familiales (33 km au total)

35 ha de surfaces naturelles entretenues par pâturage

950 tonnes de déchets résorbés

190 opérations en maîtrise d'ouvrage départementale, dont :

> **50 %** en aménagement, sécurisation et réhabilitation d'ENS

(équipement et aménagement de forêts, sécurisation de sites, réhabilitation de parcelles...)

> **30 %** en entretien de milieux et d'équipements (fauche, débroussaillage, pâturage, réparation d'équipements, installation de crapaudromes...)

> **20 %** en gestion écologique (travaux de restauration de pelouses calcaires, de roselières...)



Avec la forêt de la Barre, le Département de l'Essonne est désormais propriétaire de 11 massifs forestiers

Aménagement du Domaine départemental de Pierrefitte

Le Domaine de Pierrefitte s'étend sur 80 ha de coteaux qui dominent la vallée de la Louette et de la Chalouette, entre Étampes et Saint-Hilaire. Afin de sauvegarder les habitats rares et protégés de cet espace naturel, le Département a procédé à des travaux de réouverture de ses pelouses calcicoles. Ainsi, l'abattage, le débroussaillage et la fauche ont permis la restauration de 6 hectares. On y retrouve aujourd'hui des espèces floristiques à affinités méditerranéennes, de remarquables orchidées et une richesse faunistique exceptionnelle. À ce titre, un nouvel itinéraire départemental de randonnée, "Entre Louette et Chalouette", a été réalisé avec le concours du Comité départemental de randonnée pédestre de l'Essonne.

Coût de l'opération : 500 000 €.

Aménagement du géosite de Pierrefitte

La commune de Saint-Hilaire abrite le géosite de Pierrefitte, un des sites les plus fossilifères du Département, connu par les géologues depuis des décennies. Afin de valoriser ce site géologique emblématique de l'Essonne et le faire découvrir, une aire de stationnement et de nombreux équipements d'accueil du public (panneaux pédagogiques, escaliers...) ont été installés.

Coût de l'opération : 80 000 €.

Aménagement de la nouvelle forêt départementale de la Barre

Nichés entre les communes d'Auvers-Saint-Georges et de Morigny-Champigny, les 25 hectares de ce massif forestier ont été légués au Département par un Essonnien, avec la contrepartie de le protéger et de l'ouvrir au public. Quinze panneaux pédagogiques jalonnent la forêt pour présenter l'histoire du site, les différents habitats naturels (boisements, prairies, landes, mares), leur intérêt écologique ainsi que la faune et la flore qui s'y épanouissent. Deux mares ont également été créées pour y accueillir une riche biodiversité. Enfin, une plateforme d'observation offre désormais aux promeneurs une vue imprenable sur la vallée de la Juine.

Coût de l'opération : 300 000 €.

Réhabilitation du Marais de Fontenay amont

Présent sur les communes de Fontenay-le-Vicomte et Ballancourt-sur-Essonne, le marais de Fontenay amont a bénéficié d'une opération de nettoyage de grande ampleur.

Une dizaine de cabanons a été démolie, et pas moins de 110 tonnes de déchets ont été résorbées. Cette opération s'inscrit dans la lutte contre le mitage paysager qui affecte le Département.

Coût de l'opération : 170 000 €



Parcelle en cours de nettoyage après destruction de cabanons

Aménagement du premier jardin pédagogique départemental

Le premier jardin pédagogique du Département a vu le jour à Vert-le-Petit. Cet écrin de nature en ville permet à chacun de s'initier à la richesse et à la fragilité des milieux naturels. Des espaces aux mul-



tiples fonctions y cohabitent autour de plantations de fleurs, de fruits et de légumes. Un espace plus "sauvage" est planté d'espèces mellifères, tandis qu'un petit impluvium accueille toute une vie aquatique.

Coût de l'opération : 190 000 €

Aménagement paysager de la Ferme de Montauger

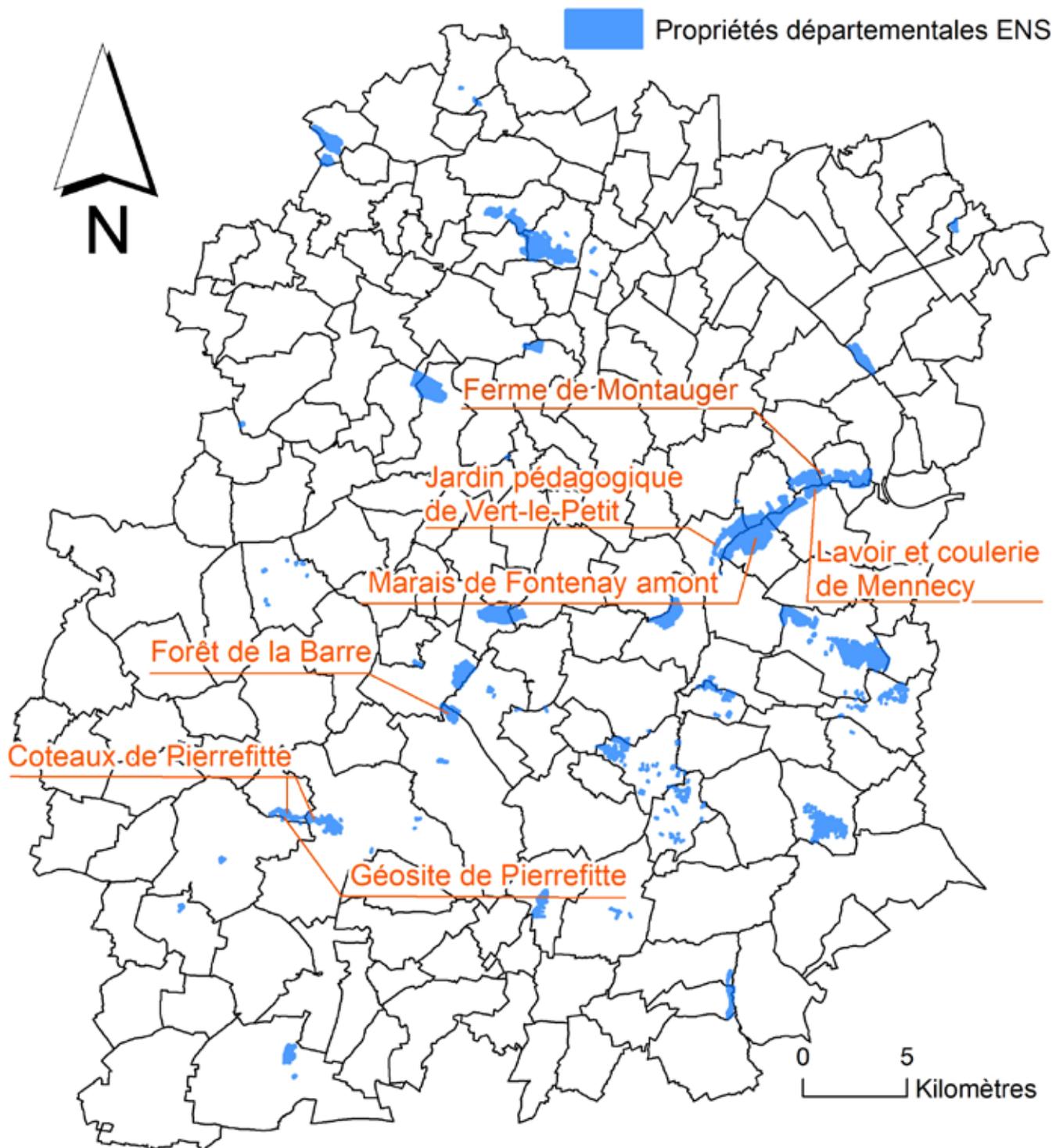
Acquise en 2019, la Ferme de Montauger a fait l'objet en 2020 d'un programme de mise en valeur. Les études historique et paysagère ont permis de lancer les travaux suivants : création d'un jardin partagé, installation d'un hôtel à insectes, création de cheminements et stationnements... Ces opérations se poursuivront en 2021 par l'aménagement de sanitaires, d'un pigeonnier, des plantations et des opérations d'amélioration esthétiques sur les bâtiments.

Restauration du lavoir et de la coulerie de Mennecey

Situés à proximité du Domaine départemental de Montauger, le lavoir et la coulerie de Mennecey (établissement qui produisait autrefois de l'eau chaude pour les lavandières) constituent un patrimoine hydraulique unique en Île-de-France. En concertation avec la commune, le SIARCE et les associations locales de patrimoine, le Département a restauré ces bâtiments. Le chantier, initié fin 2019, s'est poursuivi en 2020 avec la reconstruction complète du lavoir (maçonneries, charpente et couverture) et la consolidation de la coulerie. L'opération se poursuivra en 2021 avec la mise en place d'équipements d'accueil du public (sentiers, bancs, panneaux) et de plantations.



Localisation des principales opérations d'aménagement des ENS départementaux en 2020



Accompagnement technique et partenariats

5 nouvelles conventions passées avec des partenaires (collectivités, associations, agriculteurs...)

820 000 € de subvention versés aux collectivités, EPCI et syndicats de rivière

120 000 € de subventions versés aux associations

32 nouveaux adhérents à l'opération Jardins naturels sensibles

Convention "nature et agriculture" : première déclinaison en Essonne

Dans le cadre de sa délibération de mai 2017 sur la transition écologique, le Département souhaitait développer un nouveau format de contractualisation visant à accompagner les gestionnaires privés de milieux agri-naturels. Très engagés dans la préservation de la biodiversité locale, les agriculteurs de la Grange rouge à Milly-la-Forêt ont signé la première convention "nature et agriculture" en vue de développer des espaces de refuge pour la faune et la flore locales. Des travaux de réaménagement de mare, création de verger, plantations de haies et réouverture de pelouses calcaires sont prévus pour les 5 prochaines années. Ces opérations seront valorisées auprès des Essonnais par la pose d'équipements pédagogiques le long des sentiers de randonnée.

Plantation de fruitiers par les agents du CENS



Convention "nature en ville" du lac Montalbot : l'avancée d'un projet ambitieux

Véritable poumon vert situé à Vigneux-sur-Seine dans le nord Essonne, le lac Montalbot est un site naturel qui a connu des dégradations par le passé (occupations illégales, pollution aquatique...). En 2020, le Département a maintenu son accompagnement de la CAVYVS et du SYAGE, propriétaires du site, afin d'aboutir à une convention "nature en ville". Elle prévoit de cadrer, pour les années à venir, les opérations majeures visant à réhabiliter l'ENS en vue d'offrir au public un écrin de verdure.



Le lac Montalbot a fait l'objet de premiers travaux de nettoyage avant l'installation d'équipements d'accueil prévus en 2021/2022

Convention cadre pour la connaissance et la conservation du patrimoine géologique de l'Essonne

Le CENS a adopté une convention-cadre 2020-2022 avec le Bureau de Recherches géologiques et minières (BRGM). Cet établissement de l'État répond à des enjeux majeurs autour des géosciences. Ce partenariat permettra de valoriser des données cartographiques et scientifiques autour du géopatrimoine essonnien. Sur la base de cartes et coupes géologiques, des supports de communication seront publiés afin de renforcer la diffusion des connaissances sur la géologie essonnienne auprès des populations locales et des acteurs du territoire : applications mobiles, expositions, conférences, événements...

Accompagnement financier du CBNBP

En 2020, la convention-cadre avec le CBNBP a fait l'objet d'une déclinaison annuelle précisant les opérations et missions réalisées par le Conservatoire botanique en faveur de la connaissance et de la préservation et de la flore essonnienne. Afin d'assurer ces missions, l'aide financière allouée par le Département s'élève à 40 000 €.

L'opération "Jardins naturels sensibles"

Développé pour promouvoir un jardinage écoresponsable, le dispositif "Jardins naturels sensibles" à destination des particuliers compte désormais près de 350 Essonniens, signataires de la charte d'engagement. Afin d'accompagner ce réseau, le CENS met à sa disposition un agent chargé de rencontrer les membres JNS et leur apporter les meilleurs conseils pour accueillir la biodiversité locale. En 2019 et 2020, l'opération JNS accompagne le personnel scolaire des collèges pour sensibiliser les jeunes à l'intérêt de l'éco-jardinage. Les établissements d'Évry Le Village et Paul Fort de Montlhéry ont rejoint le réseau.



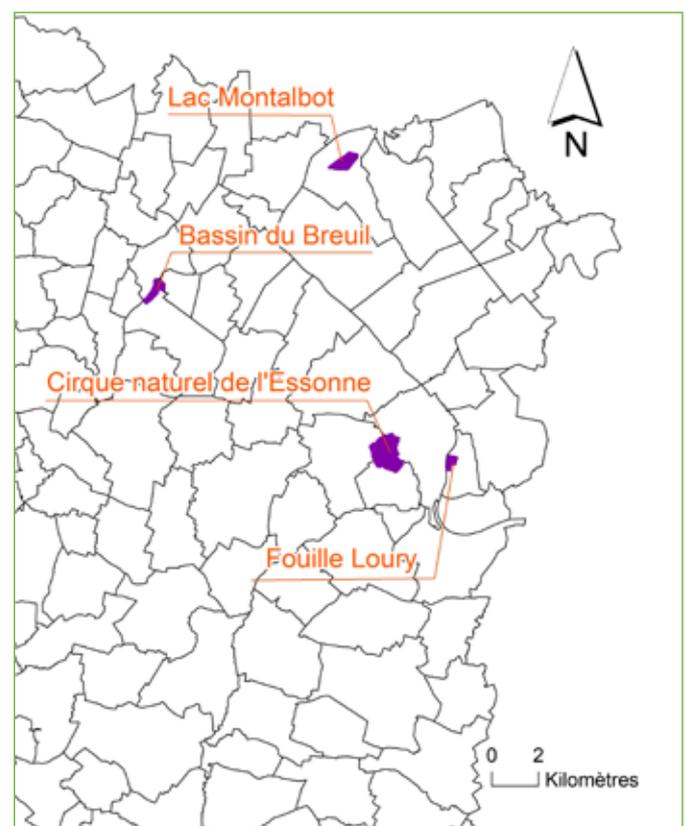
Au sein du service, un agent apporte des conseils pour un jardinage respectueux de la biodiversité.

Subventions allouées par le Département au titre de sa politique ENS

En 2020, le Département a aidé financièrement plus d'une douzaine de collectivités, EPCI et syndicats de rivière pour l'acquisition d'ENS, le lancement d'études écologiques ou encore la réalisation de travaux d'aménagement.

- > Cirque naturel de l'Essonne à Lisses/Corbeil-Essonnes/Villabé (SIARCE et CA Grand Paris Sud) : travaux de résorption du mitage - subvention à hauteur de **1,6 millions d'euros**
- > Lac Montalbot à Vigneux-sur-Seine (CA Val d'Yerres-Val de Seine) : sécurisation et nettoyage du site - **280 000 €**
- > Zone humide de la Fouille Loury à Saintry-sur-Seine (SIARCE) : remplacement de la passerelle - **360 000 €**
- > Bassin du Breuil à Sainte-Geneviève-des-Bois (Syndicat de l'Orge) : aménagement de circulations douces - **120 000 €**

Localisation des principaux projets financés en 2020 au titre des ENS



Pédagogie et communication

La crise sanitaire a nécessité une adaptation constante des activités à destination du public selon les consignes gouvernementales (modulation des effectifs, mise en place de protocoles sanitaires, développement des activités en distanciel, déclarations auprès de la Préfecture, mise en place d'affichages COVID). Les conditions d'accès aux ENS ont également varié successivement.

Malgré le développement de moyens garantissant le déroulement des activités dans le respect des mesures barrières, de nombreuses animations et certains événements n'ont pu être maintenus en 2020.

2 200 inscrits aux Assises nationales de la Biodiversité à Massy

100 opérations Essonne verte Essonne propre (EVEP)

350 participants aux 2 inaugurations de sites et itinéraires départementaux

1 400 visiteurs aux Journées européennes du patrimoine

400 personnes à la fête des vignes et des vergers

18 000 visiteurs du parc de Montauger sur 195 jours d'ouverture

2 500 visiteurs du château de Montauger sur 78 jours d'ouverture



Inauguration de la forêt départementale de la Barre à Auvers-Saint-Georges-Morigny-Champigny

Pour la clôture de la 10^e édition des Assises nationale de la biodiversité et dans le cadre de la Fête de la Nature, le samedi 10 octobre 2020, 180 personnes sont venues découvrir les nouveaux aménagements de cette forêt de 25 hectares, constituée de boisements, de landes et d'affleurements gréseux.



Ouverture officielle de la forêt départementale de la Barre

Inauguration de l'itinéraire de randonnée "Échappées entre Louette et Chalouette" et du géosite de Pierrefitte

Le 10 octobre 2020, deux inaugurations se sont tenues : celle du nouvel itinéraire de randonnée "Échappées entre Louette et Chalouette" et du site géologique de Pierrefitte sur les communes de Chalô-Saint-Mars, Étampes et Saint-Hilaire. 170 personnes ont découvert le géosite réaménagé, en bénéficiant d'une visite de cressonnières et d'une promenade commentée sur les pentes des coteaux de Pierrefitte.



Inauguration du rucher départemental à la cité administrative d'Évry-Courcouronnes

Deux ruches verticales ont trouvé place près des bassins de l'Hôtel du Département et de la Préfecture, dans le cadre des travaux paysagers, écologiques et hydrauliques réalisés. Cet équipement permet d'offrir aux écoliers des animations en toute sécurité.

Assises nationales de la Biodiversité

Pour leur 10^e édition, les Assises nationales de la Biodiversité (ANB) se sont déroulées, à la fois en présentiel et en distanciel, les 7, 8 et 9 octobre



L'un des 20 ateliers lors des ANB 2020

à Massy. Ce colloque a été proposé par IDEAL Connaissances, l'Office Français de la Biodiversité, les ÉcoMaires avec le soutien du Département de l'Essonne, de la Région Île-de-France, de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et de la commune de Massy.

La thématique de l'année portait sur la "Biodiversité, poursuivons l'action tous ensemble !". Au programme, des échanges sur des sujets variés : désartificialisation des sols, nature et agriculture, santé et biodiversité, trame verte et bleue, solutions fondées sur la nature... Cet événement a rassemblé 900 visiteurs à Massy et 1 300 participants connectés à distance.

Fête des vignes et des vergers

En 2020, la Fête des vignes et des vergers s'est articulée autour du "consommer local et durable". Le livre "Par faim d'Essonne" est paru pour l'occasion. Les chefs cuisiniers co-auteurs du livre et son éditrice étaient présents pour promouvoir l'ouvrage qui recueille des recettes à base de produits du terroir essonnien. Les visiteurs ont participé à plusieurs activités : conférence, ateliers culinaires, visites commentées, animations photos, balades



© J. Figea

Stand de dégustation à partir recettes issues du livre "Par faim d'Essonne"

en barques, calèches et poneys, démonstration de chiens de berger... Des stands d'artisans de métier de bouche étaient présents dans la cour du château.

Journées européennes du patrimoine

Les 37^e journées européennes du patrimoine ont eu lieu les 19 et 20 septembre 2020 sur le thème "Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie!". Le Domaine départemental de Montauger a proposé la rencontre d'artisans d'art, des visites guidées, un concert de musique classique... Il a accueilli 1 397 visiteurs. 40 personnes se sont inscrites à l'animation au Lac Montalbot à Vigneux-sur-Seine, dans le cadre du projet de convention "nature en ville".

Concert de musique classique dans les jardins de Montauger



© J. Figea

Opération Essonne verte Essonne propre

En 2020, le Département a organisé la 25^e édition de l'opération Essonne verte Essonne propre (EVEP), qui devait se dérouler du 28 mars au 21 juin. Cependant, ce rendez-vous incontournable a été fortement impacté par la crise sanitaire et le confinement mis en place pendant la période d'EVEP. Malgré ce contexte exceptionnel, une centaine d'opérations se sont tout de même déroulées en prolongeant la durée de l'opération jusqu'au 30 septembre 2020 (mise à disposition de matériel de nettoyage et de bennes), sur les 182 initialement prévues par les collectivités, les associations et les établissements scolaires.

Expositions

Malgré des périodes de fermeture liées à la crise sanitaire, le public a pu néanmoins profiter de 10 expositions au Domaine départemental de Montauger, dont certaines étaient déjà en place en 2019.

Sensibilisation du public essonnien par l'animation et la médiation

Au Domaine départemental de Montauger :

- **61** animations pour plus de 1 000 participants
 - **6** Facebook live (nouveau 2020 adaptée au contexte sanitaire)
- Dans d'autres ENS :
- **41** animations pour plus de
 - **1 800** participants, dont
 - **300** scolaires

Au sein du Conservatoire des ENS, une équipe de trois gardes-animateurs, un chargé de promotion et d'animation, un animateur éco-culturel et une garde-technicienne assurent les actions de communication de tous les publics (scolaires, grand public, personnes en situation de handicap...) sur



© C. Chevallier

Animation ornithologique au domaine de Montauger

les différents ENS et les sites de la Réserve naturelle géologique. Des animations, particulièrement diversifiées, sont proposées gratuitement (thématiques autour de la faune, la flore, la randonnée, les paysages, la géologie...). Cette année, les interdictions de rassemblements en raison de la crise sanitaire ont fortement limité l'accueil des Essonnais sur les sites départementaux, et à Montauger. Toutefois, l'utilisation de Facebook a permis d'informer quotidiennement les 2 000 abonnés sur l'activité du service.

Création d'un parcours pédagogique en autonomie à Étiolles

Un parcours à énigme a été mis en place sur le Domaine départemental des Coudrays à Étiolles. "Curiosity l'Énigme" est une activité originale sous forme de chasse au trésor. Elle permet de se déplacer de manière ludique, à l'aide d'une carte d'orientation très détaillée, et de partir à la recherche d'indices sur le patrimoine culturel et naturel du site pour résoudre l'énigme proposée. Pour chaque question, des indices permettent de se déplacer, observer, compter, lire... afin de trouver la solution.

Le visiteur peut aussi s'approprier le lieu, son ambiance, sa philosophie, dans le respect de l'environnement. Deux versions sont disponibles (enfant et adulte) afin de découvrir l'ENS en famille.

Surveillance des sites naturels

- **713** heures de surveillance (+ 130 heures par rapport à 2019)
- **31** contrôles effectués
- **15** procès-verbaux

Les gardes-animateurs du Conservatoire des ENS sont habilités pour la surveillance des sites départementaux et des chemins inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée. En 2020, ils ont constaté des dégradations, des arbres dangereux, des dépôts sauvages, etc. Les contrôles en lien avec la pratique de la pêche et plusieurs infractions pour braconnage, ou encore l'utilisation d'engins motorisés, ont fait l'objet de procès-verbaux.

Le confinement et la fermeture des espaces naturels ont entraîné une augmentation du nombre de

ces surveillances, afin de matérialiser la fermeture des sites, faire respecter le confinement, et limiter les incivilités. Selon la nature des milieux et des interventions, des partenaires ont été associés à ces

surveillances, et notamment l'Office français de la biodiversité, la Fédération de pêche de l'Essonne, l'Office national des forêts, ou encore la brigade de gendarmerie du poste à cheval de Saint-Chéron.



© Gendarmerie nationale

Opération de police conjointe entre le CENS, le poste à cheval et la Fédération de pêche de l'Essonne



Focus sur...

Les nouvelles orientations pour préserver les sols : contribution de la politique ENS

L'Essonne est soumise à des tensions fortes en matière d'urbanisation. Les sols y subissent des contraintes sous l'effet de différents facteurs : densité démographique, étalement urbain, pratiques agricoles intensives, anciennes friches et pollutions industrielles, mitage paysager, dépôts sauvages... La lutte contre la dégradation et la destruction des sols agricoles et naturels est un enjeu fort nécessitant un aménagement durable et équilibré du territoire, de préserver la biodiversité et de maintenir un cadre de vie de qualité.

► Un quart de l'Essonne est urbanisé

Le 14 décembre 2020, l'Assemblée départementale a adopté des orientations ambitieuses en matière de lutte contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain s'articulant autour de 2 leviers :

- > lutter contre la disparition des espaces agricoles et naturels,
- > désartificialiser les espaces anthropisés.

Elles visent à positionner le Conseil départemental comme un acteur pionnier, à entrainer la mobilisation des autres collectivités locales et à créer une vraie dynamique de territoire.

Une cinquantaine d'actions a ainsi été retenue à travers différentes politiques départementales (aménagement du territoire, agriculture, ruralité, voirie, bâtiments, eau...) pour un montant annuel de 1,95 M€.

L'objectif est de s'inscrire dans une ambition partagée avec les autres collectivités d'atteinte du "zéro artificialisation nette" (ZAN) en Essonne au plus tard d'ici 2050.

La politique des ENS sera mobilisée autour des objectifs suivants :

- mieux connaître le patrimoine des sols en Essonne,
- conforter les périmètres ENS au niveau des fronts urbains fragilisés,
- renforcer la veille et la maîtrise foncières sur les zones soumises au mitage et à l'étalement urbain,
- accentuer la maîtrise d'ouvrage en matière de reconquête des sols,
- développer un dispositif attractif de soutien financier et technique au territoire.

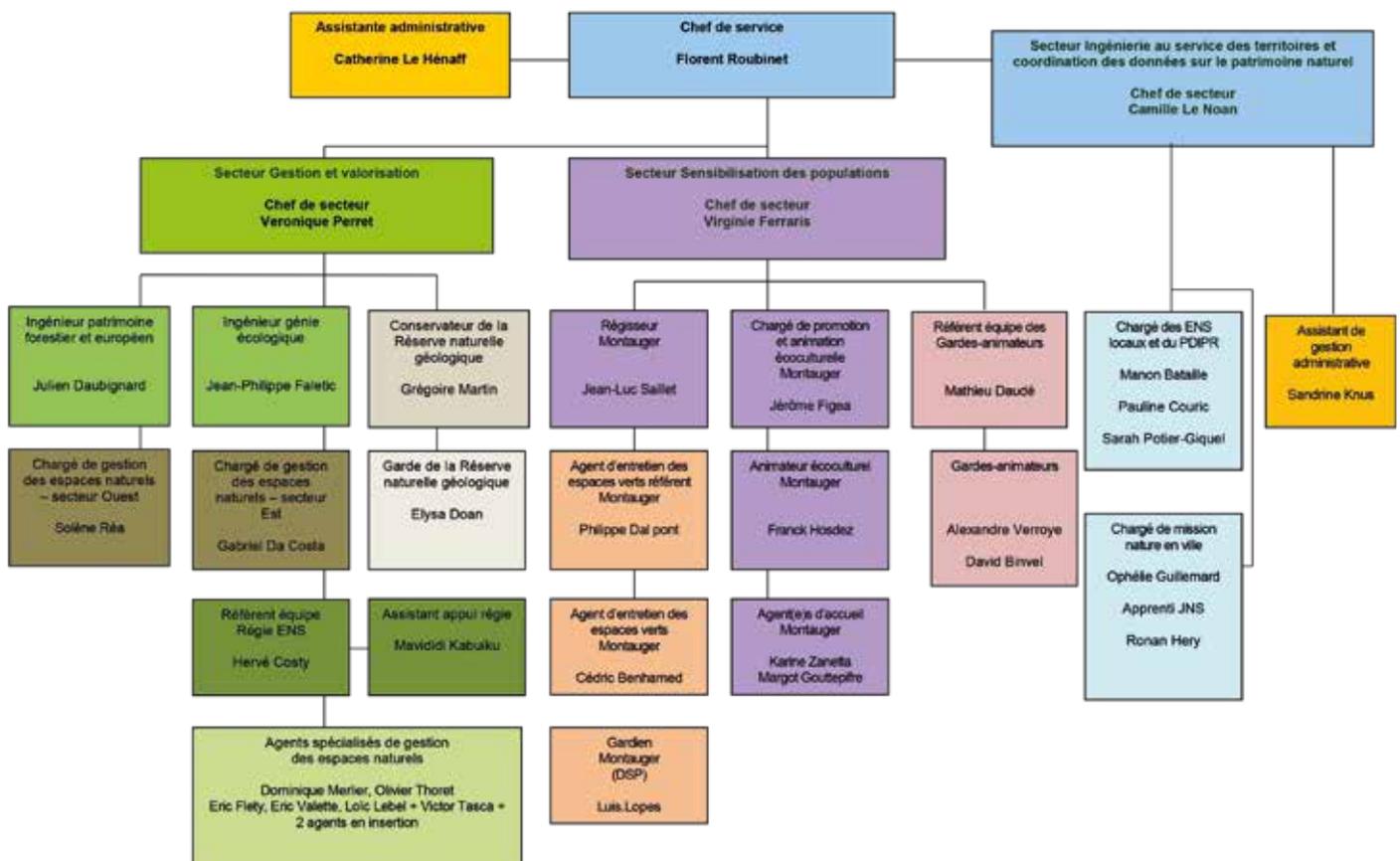
Les sols essonniers constituent une richesse à préserver



Le Conservatoire départemental des Espaces naturels sensibles

32 agents au service du territoire et des Essonnais

3 apprentis et **3** stagiaires accueillis au CENS en 2020



Pour en savoir plus,
rendez-vous sur essonne.fr,
rubrique "patrimoine naturel"



— TERRE D'AVENIRS —

Contact

Conseil départemental de l'Essonne
Direction de l'environnement
Conservatoire départemental des Espaces naturels sensibles
Boulevard de France
Évry-Courcouronnes
91012 ÉVRY CEDEX
Tél : 01 60 91 97 34
Fax : 01 60 91 97 24
Courriel : espaces-naturels-sensibles@cd.essonne.fr

 @Montauger

